

SATURATEUR MAT-SATINÉ, HAUTE PROTECTION, POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR, AUX RÉSINES ALKYDES-ACRYLIQUES-POLYURÉTHANES EN ÉMULSION

DESTINATION

Recommandé pour les travaux de protection et de décoration des ouvrages en bois horizontaux et verticaux, en rénovation et en neuf (meubles, terrasses, abords de piscine, bardages, volets, portails, brises vues), à l'intérieur et l'extérieur, sur les supports tels que:

- › Tous les bois nus et dérivés, inclus les bois tropicaux.
- › Bois revêtus d'un ancien revêtement (lasure ou peinture) adhérent ou partiellement écaillé après décapage.

PROPRIÉTÉS

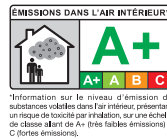
- › Phase aqueuse et à séchage rapide.
- › Aspect sec mat-satiné, souligne et met en valeur les veines du bois
- › Résistant aux intempéries et tenue aux UVs
- › Protège contre le grisaillement
- › Imprégnation profonde et effet hydrofuge en surface
- › Adhérence renforcée sur tous les bois
- › Microporeuse et souple, laisse respirer le bois
- › Facilité d'entretien
- › Redressement minimal des fibres
- › Régule l'humidité du bois et offre une très bonne résistance au gonflement du bois
- › L'incoloré est à usage intérieur uniquement

CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Mat-satiné, Brillance spéculaire 60°: 10%
Teinte/Mise à la teinte	Incolore, teintes du nuancier lasure Classidur. L'exactitude de la teinte sera contrôlée par l'opérateur.
Densité	1,03 ± 0,03
Viscosité	Liquide fluide
Extrait sec	En poids : 15 %
COV	2004/42/CE A/f 130 g/l (2010) max. 30 g/l
Péremption et stockage	24 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
Conditionnement	1L - 5L - 10L

CLASSIFICATION

- › AFNOR NF T 36-005 : Famille 1 – Classe 7b2
- › Répond aux critères Minergie Eco



APPLICATION

Etat du support :

Les supports doivent être sains, secs, cohérents et préparés conformément aux règles de l'art auxquelles s'ajoutent des préparations particulières.

- › Élimination du grisaillement éventuel avec produit adapté ou par ponçage.
- › Traitement du bois si nécessaire avec produit adapté.
- › Décapage si support revêtu préalablement d'une lasure ou d'une peinture.

Outils et mode d'application :

Brosse et spalter.

Dilution :

Prêt à l'emploi.

Conditions d'application :

- › Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
- › Humidité relative inférieure à 70%.
- › Respecter un taux d'humidité du bois de max. de 12-15% pour des éléments avec stabilité formelle et dimensionnelle.

Séchage (20°C, 65% HR) :

- › Sec au toucher : 30 min.
 - › Recouvrable : 30 min.
 - › Remise en service pour surface verticale: au moins 4 heures.
 - › Remise en service pour surface horizontale: au moins 12 heures.
- Une température faible et un taux d'humidité élevé ralentissent le séchage.

Nettoyage outils :

Directement après emploi avec de l'eau.

Système d'application :

- › Appliquer la première couche dans les sens des fibres du bois.
- › Laisser pénétrer 30 min.
- › Appliquer la deuxième couche et lisser avec soin au spalter pour obtenir un bel aspect naturel.
- › Si cela s'avère nécessaire, essuyer au chiffon les éventuels excédents.
- › Appliquer une couche d'entretien localisée lorsque le bois commence à s'éclaircir
- › Pour une protection durable en extérieur, prévoir un entretien périodique (tous les 2 à 4 ans).

Consommations :

14 m²/L par couche, variable en fonction de l'essence et de la qualité du support.

Remarques :

- › Ne pas appliquer en cas de remontées de tanin, de résines, de fendillements et déformations du bois, de défauts d'assemblage, de dégradation ou d'humidité.
- › La teinte d'un saturateur pouvant varier d'un support à l'autre et d'une essence de bois à l'autre, nous conseillons de faire un essai préalable avant l'application.
- › Homogénéiser le produit avant et pendant l'emploi.

Veuillez consulter la fiche de sécurité sur www.claessens.com

La présente fiche technique propose des informations sur nos produits et a été établie au mieux de nos connaissances. Elle correspond aux connaissances les plus récentes en matière de technique et d'expériences du fabricant. Toutefois, compte tenu de la multitude des supports et des conditions liées aux produits, l'acheteur/l'utilisateur reste tenu de vérifier, sous sa propre responsabilité et selon les règles de l'art et du métier, que les matériaux présentés sont adaptés à l'utilisation envisagée. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée pour la mise en œuvre et les propriétés mentionnées dans la présente notice. Les informations sont fournies à titre indicatif et ne créent pas de droits particuliers ou d'obligations principales ou accessoires particulières dans le cadre du contrat de vente. Toute nouvelle notice annule et remplace le présent document. La dernière version de ce document se trouve sur www.claessens.com.